

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 31 mars 2015 vers les 18 h 30 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Raymonde Cossette, commissaire
Monsieur Yves Cossette, commissaire représentant du comité de parents
Monsieur Luc Gaudreault, commissaire
Madame Nancy Gélinas, commissaire
Madame Line Lecours, commissaire
Madame Patricia Pépin, commissaire

Monsieur Luc Gaudreault participe à distance par vidéoconférence.

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents, le personnel hors cadre et cadre :

Me Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général
Monsieur Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION CE 35 0315 :

Madame la commissaire Nancy Gélinas PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0315-01 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

RÉSOLUTION CE 36 0315 :

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 24 février 2015 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Patricia Pépin PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document CE 0315-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

3. Sujets présentés par les Services des ressources humaines

3.1. Congés sabbatiques à traitement différé

RÉSOLUTION CE 37 0315 :

CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont demandé un congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective les concernant, aux personnes suivantes:

- Madame Kathleen Guay, enseignante à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan secteur Shawinigan-Sud, congé d'une durée de six (6) mois, soit les 100 derniers jours de l'année 2017-2018, dans un plan de trois (3) ans entrant en vigueur le 1er juillet 2015;
- Madame Lyne Régis, enseignante au Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice de Shawinigan, congé d'une durée de six (6) mois, soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2018-2019, dans un plan de quatre (4) ans entrant en vigueur le 1er juillet 2015.

Adoptée à l'unanimité.

4. Demandes d'aide ou de contribution financière

RÉSOLUTION CE 38 0315 :

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a le mandat de disposer des demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a procédé à l'examen de demandes en tenant compte des critères établis par la Politique relative aux demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nancy Gélinas PROPOSE que soient autorisées les demandes de contribution ou d'aide financière décrites au document CE 0315-03.

Adoptée à l'unanimité.

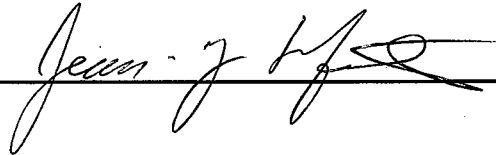
5. Clôture de la séance

RÉSOLUTION CE 39 0315 :

Monsieur le commissaire représentant du comité de parents Yves Cossette PROPOSE, vers les 18 h 45, que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE

